

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...

• **Projet de Centre de Soins :**

Dans le cadre de la revitalisation du cœur de son village, la commune de Thégra a initié une réflexion sur la création d'un centre de soins. Le Conseil de communauté, considérant la précarité du service médical sur son territoire et la responsabilité des élus en la matière, a donné son accord pour inscrire ce projet à l'ordre du jour.

Après un travail en commission, différents points ont été retenus :

- réhabilitation et transformation d'un local appartenant à la commune de Thégra pour création d'un centre de soins,
- création d'un cabinet médical pour installation d'un médecin permanent et mise à disposition d'un local à vocation médicale pour mise en place de permanences de soins associés (infirmières, aides soignantes, etc.),
- création d'un logement attaché au centre de soins.

• **Association PADIRANDO :**

Nous souhaitons la bienvenue à l'association intercommunale PADIRANDO qui a pour objectifs de réunir et faciliter la cohabitation de l'ensemble des utilisateurs des sentiers du Pays de Padirac qu'ils soient à pied, à cheval, à vélo ou à moto et d'aider à l'entretien de ses chemins... par les chemins vive la rando ! »

• **Les 10 ans du Marché Fermier :** C'est avec plaisir que nous avons fêté les 10 ans du marché fermier du Pays de Padirac qui se tient tous les vendredis après-midi en juillet et août, continuez à y venir nombreux.

• **Commerces :** Pour info, un poissonnier ouvre ses portes les samedis matin à Miers à côté de l'épicerie, fraîcheur et vitamines au RDV !

• **Le Téléthon 2004 :** Encore un grand merci à tous les bénévoles et organisateurs, la collecte des dons et bénéfiques sur nos 7 communes s'élève pour 2004 à plus de 12.000 €.

• **Installation d'un boulanger à Thégra :**

Cet aménagement est souhaité par bon nombre de Thégratois et autres voisins... Malgré de nombreux obstacles sur le chemin de la réalisation de ce projet, les candidats ont été nombreux à s'intéresser au projet et une vingtaine de boulangers ont été reçus ou renseignés.

L'administration exigeait l'engagement d'un candidat avant toute étude financière, de même qu'un projet chiffré d'aménagement de local. Le Conseil Municipal a dû s'attacher les services d'un architecte et le dossier, enfin complet, est maintenant dans les différentes administrations (Etat, Région, Département...) en attente de décisions.

• **Aide à Domicile en Milieu Rural :**

Pour vous permettre de continuer à bien vivre chez vous et vous seconder dans les tâches de la vie quotidienne, l'ADMR a des solutions : l'aide à la personne (sans condition d'âge), l'aide aux retraités, l'aide aux personnes âgées (dépendantes ou semi-dépendantes, habitat isolé...), l'aide à la famille (enfant ou parent malade, grossesse difficile, naissance...), l'aide aux personnes handicapées.

Infos : 05.65.33.63.22 - 10 place de la Balmelle 46500 GRAMAT

• **Info Dernière minute :** Chaque bourg sera bientôt équipé d'un Relais Information Service, destiné à l'information des touristes (hébergement, restauration, sites...) mais aussi des locaux (sentiers), pour le plaisir de tous.

Communauté de Communes du Pays de Padirac

Les Ségalas - 46500 THEGRA

Tél. 05.65.38.79.87 Fax. 05.65.38.79.86

E.Mail : cc.pays-padirac@wanadoo.fr et site : <http://www.paysdepadirac.fr>

Secrétariat : - lundi au vendredi : 8h-12h ; 14h-18h15

Aire de dépôt : - lundi au vendredi : 8h-12h ; 14h-18h et samedi : 8h-12h

Tous les documents concernant les sujets traités sont à votre disposition au secrétariat.



Communauté de Communes

du
**PAYS
de
PADIRAC**



ZOOM : PAYS DE PADIRAC N° 3

Date de parution : février 2005

Editorial

Pour que l'action publique intercommunale soit efficace, il faut qu'elle soit légitime et cette légitimité repose sur l'existence d'une citoyenneté intercommunale. Il faut que la population et surtout les élus se sentent appartenir au territoire intercommunal. Ce journal est là pour vous informer des décisions prises pour vous par vos élus. C'est une obligation pour la collectivité de vous rendre compte de l'utilisation des prélèvements obligatoires qui sont votés chaque année. Je pense que chaque commission vous apportera l'information

qui vous est due, et j'espère qu'en nous faisant mieux connaître, nous gagnerons l'adhésion nécessaire à la poursuite de la construction de notre territoire commun.

Ce souhait prend encore plus d'importance dans l'optique de l'édification d'un EPCI élargi.

A ce sujet, la clef de la réussite est qu'il n'y ait pas de commune locomotive, car l'équilibre est essentiel. L'intercommunalité, c'est d'abord le projet pas la coquille! Ne nous trompons pas.

Marie-Hélène MALAURIE

Nota : EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale



Sommaire :

- *Marais de Bonnefont :* page 2
- *Office de Tourisme Intercommunal :* page 2
- *Zone d'activités les Vieilles Vignes :* page 3
- *Développement économique :* page 3
- *Dossier : OM et TRI :* page 4 & 5
- *Travaux et Voirie :* page 5
- *Finances et personnels :* page 6
- *Archéosite des Fieux :* page 6
- *Sentier de Randonnée :* page 7
- *Patrimoine, Environnement, Tourisme et Communication :* page 7
- *Brèves :* page 8

ZOOM : PAYS DE PADIRAC

MARAIS DE BONNEFONT

Le marais, en ACTIONS !!!

En 2004, 1129 personnes ont été accueillies et guidées par notre gestionnaire et animatrice sur le site du marais de Bonnefont.

- 480 enfants (scolaires ou public jeune),
- 394 visiteurs sur réservation (associations, Comités d'Entreprises ...),
- 255 visiteurs sur les sorties programmées (découverte du marais et sorties nocturnes)

Deux projets d'animations ont été réalisés avec deux écoles maternelles du département. Cela conduit pour 2005 à la création de projets types « milieux aquatiques et découverte du marais de Bonnefont », adaptés aux différents niveaux scolaires (cycle 1 à cycle 3).



Notre animatrice a aussi participé à des opérations de promotion telles que :

- la semaine du développement durable (sorties gratuites)
- la fête de la science (animations gratuites, sortie gratuite et présence au chapiteau des sciences à Cahors)

Nouveaux tarifs 2005

Tarif individuel grand public : 4,00 €/pers.
Tarif groupe (à partir de 20 personnes) : 3,00 €/pers
Animations et visites jeune public : renseignements au 06.78.00.93.07

Programme prévisionnel des sorties accompagnées et manifestations 2005

Sorties thématiques sur réservation au 06.78.00.93.07

Sorties « amphibiens » : les 26/03 ; 30/03 ; 06/04 ; 16/04 (de 9h30 à 12h00)

Sorties « orchidées et flore » : les 23/04 ; 27/04 ; 06/05 ; 14/05 (de 14h30 à 17h00)

Sorties « zones humides / marais » : les 18/05 ; 28/05 ; 01/06 ; 11/06 ; 15/06 ; 25/06 ; 29/06 (de 9h30 à 12h00 les mercredis et de 14h30 à 17h00 les samedis)

Sorties « nocturnes » : les 20/05 ; 03/06 ; 17/06 et durant les mois de juillet et août tous les lundis (de 20h00 à 22h30)

Sorties « découverte du marais » : durant les mois de juillet et août tous les vendredis matins de 10h00 à 12h30

Toute l'année, à la demande et sur réservation des sorties accompagnées de groupes sont organisées (en journée ou en nocturne).

Manifestations :

- journée mondiale des zones humides : le 2 février
- opération fréquence grenouille : les 9, 12 et 16 mars
- semaine du développement durable : du 30 mai au 5 juin
- fête de l'association patrimoine et culture de Mayrinhac-Lentour : les 23 et 24 juillet
- fête de la science : semaine du 10 au 16 octobre

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Après une première saison de mise en train (regroupement des offices de Padirac et Alvernac), l'Office de Tourisme a adopté un rythme de croisière. Disposant de 2 points d'information à Padirac (toute l'année) et Alvernac (en saison), nos hôtesses Amandine, Cécile, Claudine et Josine (sans oublier Fabien !) ont accueilli et renseigné plus de 6200 visiteurs, malgré une saison morose et une baisse de fréquentation sensible.

En parallèle, l'OT a proposé de nombreuses randonnées pédestres accompagnées, soutenu les associations locales à l'occasion de diverses manifestations et organisé ses propres animations (soirée théâtrale du 15 juillet à Thégra, cinéma en plein air du 6 août à Alvernac,...).

Grâce au dynamisme et aux projets en cours, déjà 2005 se prépare : en complément des activités précédentes, l'OT tâchera d'être davantage à l'écoute des professionnels du tourisme et travaillera à la création d'un événementiel sur Alvernac.



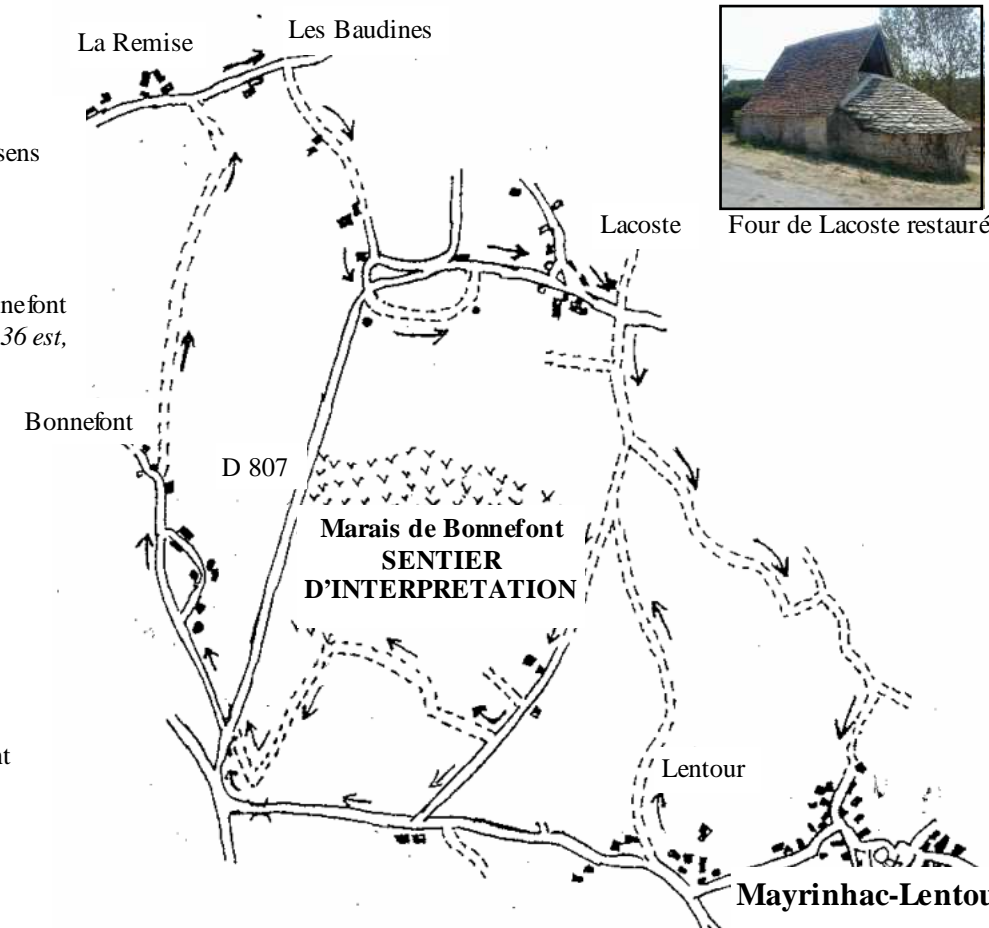
SENTIER DE RANDONNEE

La commission a le plaisir de vous présenter le circuit « Près du Causse, les marais », entièrement balisé.

Dénivelé : 18 m
Balisage : jaune dans les deux sens
Longueur : 6,5 km
Durée : 1 heure 30
Accessibilité : à pied, à VTT
Difficulté : facile
Départ : parking marais de Bonnefont
IGN 1/25 000^{ème} - n°2137 est, 2136 est, 2236 ouest, 2237 ouest



Fontaine de Bonnefont



Four de Lacoste restauré

Info

Une sortie accompagnée est prévue le dimanche 3 avril sur le circuit Thégra-le Marais-Padirac. Ouverte à toutes et à tous. Pour tout renseignement : Office de Tourisme : 05.65.33.47.17

TOURISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE et COMMUNICATION

Voici en quelques lignes les actions qui ont été menées en 2004 :

Patrimoine :

Le **chantier de restauration** de la fontaine du bourg de Padirac a pris fin, n'hésitez pas à aller admirer la qualité du travail effectué.

L'**inventaire du petit patrimoine** de la commune de Thégra est terminé (le livret est en vente à l'Office de Tourisme), cette opération va désormais être étendue aux autres communes.

Environnement :

Nous avons organisé une « **journée des chemins** » le 25 avril, qui a connu un vif succès. Deux chantiers ont ainsi pu être menés à bien. Cette opération sera reconduite en 2005.

La **signalétique** conforme à la charte départementale est terminée sur deux de nos itinéraires, les autres sont en cours de réalisation.

Plusieurs **sorties accompagnées** ont été organisées tout au long de la saison, elles ont reçu un écho favorable.

Communication :

Le **site Internet** <http://www.paysdepadirac.fr> a trouvé sa vitesse de croisière. N'hésitez pas à nous contacter pour y faire figurer vos manifestations, ou toute information que vous souhaitez diffuser.



Fontaine du Bourg à Padirac

FINANCES ET PERSONNEL

L'an dernier nous vous avons donné un aperçu des dépenses et des recettes de fonctionnement (environ 700.000 € en 2004). Pour mener à bien ses activités l'EPCI a réalisé des investissements en matériel, terrain et bâtiments. Suivant les cas, ces acquisitions ont été réalisées par des achats ou par des mises à disposition de la part des communes.

Terrains : 40 ha dont : 5,5 ha aux Fieux, 13 ha au Marais de Bonnefont, 11,5 ha pour l'activité économique : Zone d'activités de Rignac et Atelier relais (ces terrains seront en grande partie revendus), 1,6 ha autour des bureaux et locaux techniques, 2,5 ha de réserve foncière.

Bâtiments : environ 1 500 m² : atelier relais (en cours de transfert par un crédit bail), locaux techniques, bureaux

de l'EPCI et bureaux de l'office de tourisme.

Petit patrimoine rural : un puits, un lavoir et deux fours.

Matériel : polybenne, point à temps, véhicules, benne ordures ménagères, conteneurs et divers matériels.

Cette énumération illustre bien la diversité des activités de l'EPCI : aménagement de l'espace, actions de développement économique, mise en valeur de l'environnement, collecte des ordures ménagères, entretien de la voirie ... et bien sûr les activités nécessaires au pilotage et à la gestion de tout ce qui précède.

La valeur comptable de cet ensemble est d'environ 1,1 million d'euros



Pour réaliser toutes ses activités, la Communauté s'appuie sur les compétences de 11 personnes :

- **Jean-Pierre Bergues, Jacques Cadiergues et Jean-Noël Péliissié**, équipe technique, chargés plus particulièrement de la collecte des ordures ménagères,
- **Alain Bouzou et Alain Brel**, équipe technique, chargés principalement de la voirie et des travaux sur les bâtiments,
- **Patrick Chassard**, équipe technique, chargé de l'entretien et de l'animation des chemins de randonnée,
- **Aurore Bouat**, équipe administrative, chargée plus particulièrement de la gestion des ordures ménagères, comptabilité et du personnel,
- **Séverine Bonnet**, équipe administrative, chargée notamment des activités et du développement économique,
- **Sonia Récoppe**, équipe administrative et technique, chargée spécialement du projet du marais de Bonnefont,
- **Fabien Ferrandez**, chargé des activités tourisme et animation, détaché à 80 % du temps à l'office de tourisme intercommunal,
- **Jean-Claude Salgues**, équipe administrative, secrétaire général.



SITE ARCHEOLOGIQUE DES FIEUX

La dynamique créée autour du site des Fieux s'est développée cette année :

☆ différents spécialistes de la Préhistoire mènent actuellement des études ; des publications pluridisciplinaires vont donc paraître prochainement qui permettront de mieux comprendre les modes de vie des hommes des Fieux au Paléolithique. D'ailleurs, dans le cadre de ces recherches, une nouvelle campagne de fouilles est programmée pour 2005.

☆ l'association PromoSAF (promotion du site archéologique des Fieux) a élaboré une exposition sur la grotte ornée des Fieux, classée monument historique et fermée au public. Présentée salle de la Mairie de Miers, celle-ci a été réalisée en partenariat avec le Musée de l'Homme à Paris, sous la direction scientifique de M. Michel Lorblanchet, préhistorien, qui a fait l'étude de l'art pariétal des Fieux. C'est lui également qui a édité une brochure sur la grotte et réalise le CD Rom qui permettra sa visite virtuelle (disponible au public à l'automne 2005). De plus, les objets phares de la collection issue des fouilles de M. Champagne seront présentés au public, puisque l'installation à la Mairie de Miers d'une vitrine réalisée en coopération avec les archéologues départementaux, est prévue pour fin 2005.

Ainsi, ces initiatives devraient sensibiliser le public à notre patrimoine et à l'effort de mise en valeur fourni par les collectivités locales avec la réalisation du futur Archéosite des Fieux. Par ce projet, la Communauté de Communes du Pays de Padirac œuvre pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine. En 2005, une partie du site devrait être couverte et aménagée afin d'accueillir le public. Une première phase prévoit la réalisation d'un parcours-découverte autour du principal lieu de fouilles.

ZONE D'ACTIVITES LES VIEILLES VIGNES

La Zone d'Activités Les Vieilles Vignes qui est en train de sortir de terre est le fruit du travail d'une équipe volontaire qui a compris que le moteur d'une collectivité était aussi le développement économique et a inscrit cette réalisation comme priorité.

L'ensemble des terrains à vendre représente une surface de 8,5 Ha. Les lots seront découpés au fur et à mesure, à la demande. Trois secteurs ont été délimités selon le type d'activité : commerciale et de service, artisanale ou industrielle.

L'acquisition des terrains est à ce jour terminée ; un débroussaillage a permis de mettre en place l'implantation des voiries et au maître d'œuvre, la DDE de Gramat, d'affiner le projet sur le papier. A l'issue des appels d'offres, l'entreprise INEO et le groupement COLAS - BALAYSSAC ont

La Zone d'Activités Les Vieilles Vignes, c'est :
8,5 ha de terrains viabilisés
Son prix : 4,25 € HT / m²
Un découpage à la demande
L'ADSL
Un accompagnement personnalisé
L'étude de tout dossier
Un cadre de vie

été missionnés pour les travaux.

Le premier coup de brise roche (modernité oblige !) a été donné début 2005.

La communauté de communes a engagé la promotion de ce lotissement « à la carte » avec notamment l'édition d'une plaquette de présentation à l'attention des porteurs de projet et la création du logo ci-dessus, propre à l'identité de la zone. D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec des entrepreneurs. Dès le premier trimestre 2005, une entreprise de jardinerie doit ouvrir ses portes sur le secteur en bénéficiant des infrastructures réseaux et voirie de la zone d'activités et en fin d'année, le territoire cantonal sera doté d'une déchetterie, gérée par le SYndicat Départemental d'Élimination des Déchets.

Le prix des terrains fixé à **4.25 € HT** le mètre carré reste attractif et devrait constituer un argument de choix pour attirer les futurs candidats à l'acquisition. La vente de l'ensemble des terrains devrait équilibrer les investissements.

A n'en pas douter, la zone d'activités Les Vieilles Vignes aura un impact économique de la plus grande importance aussi bien pour l'avenir de

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes 05.65.38.79.87



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Demain le Lot!

S'appuyant sur le constat que les activités économiques (artisanat, commerce, agriculture ...) disparaissent en milieu rural faute de repreneurs, alors que par ailleurs les besoins existent (population locale, résidences secondaires...) et que de nombreux urbains souhaitent s'installer à la campagne pour y développer leur savoir-faire, la Communauté de communes a pris le parti de travailler pour maintenir et développer son tissu économique. Avec l'appui de l'Agence Lotoise de Développement et du Parc Naturel

Régional des causses du Quercy, nous participons à l'opération « Demain le Lot ! » (en continuité avec notre participation à la Foire à l'installation en milieu rural en 2003) qui a pour but de mettre en œuvre des moyens d'aide à la reprise et à la création d'activités dans le Lot.

Par le biais de « Village Magazine », des annonces de cessions seront diffusées durant 1 an au niveau départemental et national. Nous espérons ainsi rendre à notre territoire une image non plus uniquement

touristique mais aussi artisanale, tertiaire et de service, commerciale et agricole, dynamique et vivante, forte d'un cadre de vie privilégié.

La Communauté travaille pour préserver son tissu économique, social et humain, et vous encourage à nous informer de toute offre : reprise d'une activité commerciale, artisanale ou agricole, de locaux libres, de besoins en salariat, de ventes de maisons...

Votre territoire est votre image

DOSSIER : ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

C'est à la Communauté de communes qu'incombe la responsabilité de gérer ce service sur le territoire communautaire.

Les contraintes et exigences européennes en matière de préservation des ressources et d'environnement se traduisent par une réglementation précise d'autant plus délicate que le retard à combler par la France était important.

C'est ainsi qu'en quelques années nous avons tenté de nous rapprocher des objectifs exigés en :



- mettant en place une collecte par camion spécialisé sur tout le territoire, à partir de bacs collectifs de collecte,
- assurant la collecte des déchets recyclables à partir de bacs verts,
- assurant l'élimination des encombrants à partir de bennes mises à disposition au local de la communauté à Thégra,
- réhabilitant plusieurs décharges publiques,
- assurant la collecte du verre, de batteries, des huiles, ...
- proposant à prix modique des composteurs individuels,
- et bientôt la mise en service d'une déchetterie cantonale sur la zone d'activités Les Vieilles Vignes à Rignac.

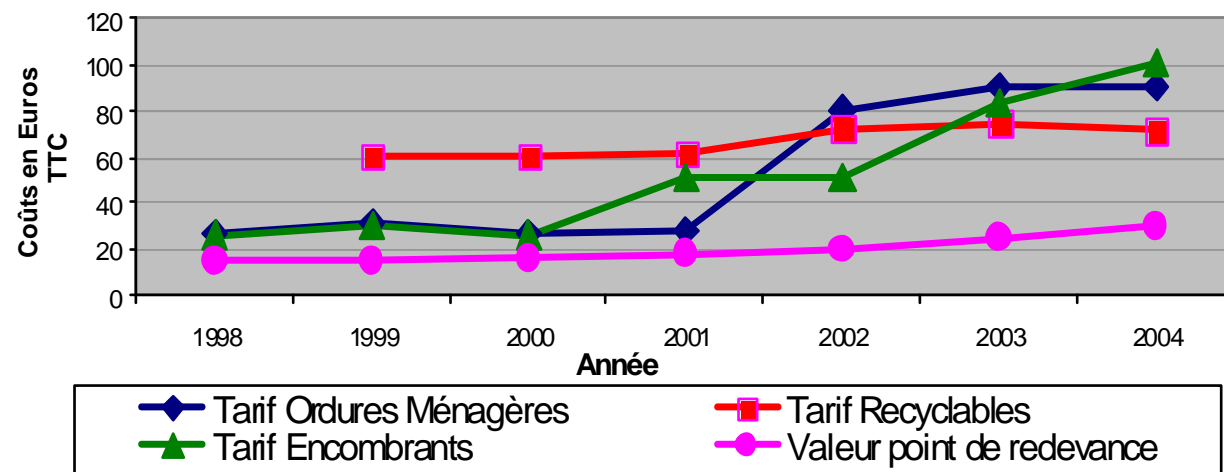
Toutes ces actions ne se font pas sans moyens. Vous en connaissez le prix puisque la charge financière est entièrement assurée par les usagers. Le suivi de cette gestion est consigné dans un budget annexe et spécifique de la communauté que tout citoyen a le droit de consulter voire de contester.

Vos élus ont non seulement le devoir d'assurer le service au moindre coût global mais également d'en répartir, au plus juste, les redevances entre les usagers en se basant sur le service rendu et sur la quantité de déchets susceptibles d'être produits.

Cette répartition s'avère être la plus délicate. Une réforme est à l'étude pour 2006. Vous en serez informés par l'intermédiaire de vos conseils municipaux.

Pour 2005, le mode de calcul de la redevance sera identique à 2004 avec une légère augmentation due à la hausse des prix des carburants et des coûts de traitement.

Coût de traitement des déchets et assimilés



DOSSIER : ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Dans l'avenir, pouvons-nous espérer une baisse de la redevance ?

En toute sincérité : **NON**

Pour autant pouvons-nous en limiter les hausses ?

Là aussi en toute sincérité : **OUI**

Qui ? et Comment ?

La Communauté : *en optimisant les coûts de la collecte.*

C'est ainsi que nous avons espacé en hiver les jours de ramassage. D'autres gains de productivité sont certainement possibles, à nous d'être inventifs.



Les Usagers : *en se responsabilisant.*

- ☆ en assurant un tri de meilleure qualité. Le rejet d'une partie des déchets au centre de tri génère un coût supplémentaire important qui nous est intégralement imputé par le SYDED.
Ex : Une tonne de déchets recyclables nous est facturée 60 € en 2004. Si le tri est mauvais et qu'il y a retour de ces déchets à l'incinérateur, alors le coût est cumulé : 60 € + 76,30 € = 136,30 € la tonne,
- ☆ par exemple pas de gazon, de cendres dans les bacs marrons ou verts. Le coût des traitements par incinération est de 76,30 € la tonne en 2004.



En conclusion :

C'est au prix d'un effort de tous que nous pourrions payer moins.

Le personnel et les élus en charge de ce service se tiennent à votre disposition pour vous renseigner tant sur les montants des redevances que sur les moyens mis à votre disposition pour améliorer le tri.

JE TRIE POUR RECYCLER



TRAVAUX ET VOIRIE

Malgré les pannes et imprévus liés à cette activité, le bilan de l'année 2004 est positif. Les travaux de l'année ont été principalement rythmés par l'aménagement des emplacements des conteneurs, le ramassage des Ordures ménagères et du tri sélectif, l'entretien des sentiers et la réalisation du point à temps sur l'ensemble des communes.

Pour cet hiver 2004/2005, la commission a notamment programmé la fin des aménagements des emplacements conteneurs et, en collaboration avec la

commission patrimoine, la restauration du petit patrimoine rural de la Communauté donnant comme priorité n°1 la sécurité.

Espérant que les travaux effectués par notre équipe technique, constituée de Messieurs BERGUES J.P., BOUZOU A, BREL A, CADIERGUES J, CHASSARD P et PELISSIE J.N satisfassent le plus grand nombre, la commission vous souhaite une belle année 2005.

Nota : point à temps : réparation de la chaussée